

Réponses données par l'équipe municipale à de nombreuses idées de la Boîte à Idées

Relevé du 5 septembre 2026

- Nommer un petit coin de Saorge en hommage à Anton, le chien de Lydie Staub

Réponse de l'équipe municipale : Cette proposition n'est pas à l'ordre du jour. Par ailleurs, le message a été déposé anonymement.

Relevé du 1er septembre 2026

Place du Soutaï

- Planter des arbres sur la place du Soutaï

Réponse de l'équipe municipale : Cette proposition semble structurellement difficile à mettre en oeuvre. Elle soulève également la question de l'arrosage, particulièrement dans le contexte actuel de raréfaction de la ressource en eau et de pose des compteurs. Son coût serait donc trop important.

- Installer des fleurs dans la rue et sur la place

Réponse de l'équipe municipale : La question de l'arrosage se pose également. Les habitants du Soutaï pourraient-ils s'organiser collectivement pour mettre en oeuvre cette belle idée ?

Cette démarche pourrait même être étendue à l'ensemble du village, comme dans les années 1990, lorsque Saorge bénéficiait de la distinction Village fleuri. Des photographies de cette époque et du concours organisé sont disponibles en mairie.

- Installer un dispositif permettant de créer de l'ombre

Réponse de l'équipe municipale : Il est vrai que les places du village, exposées plein sud, manquent d'ombre en été. Toutefois, l'installation de toiles d'ombrage pourrait modifier la vue depuis certaines terrasses et fenêtres. Elle aurait également un impact visuel qui nécessiterait l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, même s'il s'agit d'installations démontables.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de consulter les propriétaires de la place afin de savoir lesquels accepteraient la fixation d'anneaux d'ancrage sur leur façade. Nous pourrions ensuite approfondir cette proposition, sous réserve de l'accord des Bâtiments de France.

- Développer la végétalisation et retirer les pots disposés autour de la place

Réponse de l'équipe municipale : Les habitants peuvent réfléchir ensemble à l'aménagement de la place et se concerter sur les solutions à retenir. La création d'un petit comité citoyen ou d'un comité de quartier pourrait faciliter cette organisation.

- Créer un petit bistrot associatif, sans nuisances sonores

Réponse de l'équipe municipale : Le Well Jazz Café propose déjà un lieu convivial de ce type. Il est ouvert le matin et offre du thé ainsi qu'une ambiance musicale douce, à un volume sonore très raisonnable.

- Organiser des activités communes dans le quartier : balades, randonnées ou petits dîners

Réponse de l'équipe municipale : Cette proposition repose avant tout sur une dynamique citoyenne. Si une personne ou un petit groupe souhaite porter cette initiative, l'équipe municipale pourra apporter une aide matérielle, avec le prêt de tables et de bancs, ainsi qu'un soutien à la communication sur les réseaux sociaux et par voie d'affichage.

À vous de jouer ! ??

- Créer un comité de quartier et organiser des réunions d'information ou des repas de rue

Réponse de l'équipe municipale : Des initiatives de ce type existent déjà dans certaines parties du village. Il suffit qu'un petit groupe d'habitants porte le projet sur la place du Soutaï. La commune pourra alors apporter une aide matérielle et accompagner la communication.

À vous de jouer ! ??

- Aménager un local pour ranger les jouets et les vélos des enfants

Réponse de l'équipe municipale : La commune ne dispose malheureusement pas de local disponible sur la place du Soutaï. Les services municipaux ont toutefois déjà retiré certains vélos ou jouets cassés afin de maintenir l'espace propre et agréable. Les jouets ont également été rangés à plusieurs reprises le long du mur.

- Entretenir et fleurir le lavoir et la place du Soutaï

Réponse de l'équipe municipale : Comme vous le savez, les collectivités disposent de moyens humains de plus en plus contraints. La commune ne compte actuellement que trois postes de cantonniers. Dans un contexte où les périodes de forte chaleur sont de plus en plus longues, il leur serait impossible d'assurer quotidiennement et durablement l'arrosage des fleurs.

Le lavoir est entretenu deux fois par an et se trouve actuellement dans un état de propreté satisfaisant.

Dans son élan citoyen, le Club du Soutaï pourrait-il se charger de planter et d'arroser les végétaux ? La mairie pourrait participer à cette initiative en achetant les plantes. Nous vous invitons à revenir vers l'équipe municipale afin d'en discuter.

Place de l'église

- Refaire le revêtement de la place

Réponse de l'équipe municipale : Dans un premier temps, les services techniques vont procéder au rebouchage des trous.

À moyen ou long terme, lorsque les financements nécessaires auront été trouvés, nous engagerons une réflexion collective avec les habitants pour réaménager la place et ses garde-corps. Ces travaux nécessiteront l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Cette opération prendra du temps, mais Suzel, chargée du patrimoine, a déjà engagé des échanges avec le service compétent.

- Refaire les façades de la place de l'église

Réponse de l'équipe municipale : Un courrier sera adressé aux habitants afin de leur présenter les aides financières dont ils peuvent éventuellement bénéficier.

Concernant l'espace où des barrières sont installées depuis plusieurs années, nous rencontrerons les propriétaires afin de rechercher rapidement une solution permettant de sécuriser définitivement les lieux.

- Sécuriser et refaire les garde-corps

Réponse de l'équipe municipale : Les garde-corps seront intégrés au futur projet de réfection du sol de la place. Il s'agit d'une opération à long terme, conditionnée par l'obtention de subventions et par l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Éclairage public

- Installer des lumières sur la montée du parking et le long de la route menant au parking de la Madone

Réviser l'éclairage du village

Réponse de l'équipe municipale : Le SICTIAM a été sollicité afin d'accompagner la commune dans un projet de rénovation complète de l'éclairage public. Celui-ci devra respecter les normes environnementales et intégrer un système d'éclairage intelligent, raisonné et écoresponsable.

La réalisation de ce projet pourrait nécessiter entre un et trois ans. Les équipements retenus seront de fabrication française. Plusieurs secteurs actuellement dépourvus d'éclairage pourront bénéficier d'installations adaptées.

Dans l'attente, les services techniques ont commencé à contrôler et à réparer une partie des éclairages existants. Ce travail est en cours.

Circulation des quads et stationnement

- Interdire les quads, sauf pour les artisans, les commerçants, les services municipaux et les personnes exceptionnellement autorisées

Réponse de l'équipe municipale : Un courrier a été remis aux propriétaires de quads et sera également affiché sur les panneaux municipaux. Cette démarche de sensibilisation semble déjà produire des effets.

En cas de non-respect persistant, une campagne de verbalisation pourra être organisée. En dernier recours, des dispositifs physiques empêchant la traversée du village par les quads pourraient être envisagés.

Nous espérons toutefois que le courrier de sensibilisation suffira.

- Déplacer les quads, motos et diables stationnés devant le lavoir du Medge

Réponse de l'équipe municipale : La situation a été traitée. Il a été demandé aux propriétaires de déplacer les véhicules le long du mur afin de préserver l'esthétique et l'accès au lavoir.

- Déplacer les bacs et les jardinières du magasin vers le mur durant la nuit

Réponse de l'équipe municipale : Nous nous rendrons sur place en soirée afin d'évaluer précisément la gêne occasionnée par les jardinières, notamment en raison du faible éclairage près du lavoir.

Concernant les quads, leur stationnement a désormais été déplacé. Quant à leur utilisation personnelle, chacun conserve naturellement le droit au respect de sa vie privée.

- Favoriser les déplacements piétons et réduire la circulation des motos et des quads

Réponse de l'équipe municipale : Un travail de sensibilisation est en cours. Le Conseil municipal des jeunes sera également invité à réfléchir à cette question.

- Acheter un quad à chaque habitant de Saorge

Réponse de l'équipe municipale : Avec plaisir ! Pouvez-vous nous transmettre votre RIB ou votre numéro de carte bancaire afin de financer ces achats ? Un grand merci pour votre générosité ! ??

- Il y a trop de quads dans le village

Réponse de l'équipe municipale : La perception de leur nombre peut varier selon les habitants. Les modes de déplacement ont évolué : autrefois, le village accueillait des mulets, des charrettes et des ânes. Les nuisances étaient différentes, mais elles existaient également. Nous travaillons à trouver un équilibre entre les besoins liés à la vie moderne et le respect de la tranquillité de toutes et tous.

Accessibilité, voirie et espaces publics

- Installer une rampe entre Le Caquet et le 53, rue de Verdun

Réponse de l'équipe municipale : Les services techniques vont se rendre sur place afin d'étudier la possibilité de mettre en oeuvre une solution adaptée.

- Mettre en place le tout-à-l'égout à la Madone et dans l'ensemble du quartier

Réponse de l'équipe municipale : La compétence en matière d'assainissement appartient désormais à la CARF. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de ses services afin de connaître les possibilités de raccordement. La commune n'est malheureusement plus compétente dans ce domaine.

- Examiner le laurier situé rue Périssol, sur le chemin communal descendant vers les jardins

Réponse de l'équipe municipale : Nous ne parvenons pas à identifier précisément le laurier concerné. Pourriez-vous contacter la mairie afin de nous accompagner sur place et de nous montrer son emplacement ? Merci par avance.

- Développer le street art sur les murs dégradés

Réponse de l'équipe municipale : Nous étudions avec l'Architecte des Bâtiments de France les emplacements susceptibles d'accueillir ce type de création, par exemple dans la cour de l'école.

Nous vous invitons à revenir vers nous dans quelque temps, lorsque nous aurons obtenu une réponse des services concernés.

- Refaire la route effondrée menant au cimetière

Réponse de l'équipe municipale : Il s'agit effectivement d'un problème important. Nous avons déjà pris contact avec le propriétaire des terrains situés au-dessus de la route.

Cette opération s'inscrit toutefois dans le long terme : une étude technique devra être réalisée et des financements devront être trouvés.

- Refaire la place Lydie-Staub-Liprandi et sécuriser les garde-corps ainsi que les murs menant à l'église

Réponse de l'équipe municipale : Il s'agit d'un dossier majeur et particulièrement complexe, notamment en raison du classement patrimonial du secteur.

Nous travaillons actuellement avec l'Architecte des Bâtiments de France. Le garde-corps étant lui-même protégé, sa mise aux normes actuelles nécessite une étude particulièrement attentive. Nous avançons sur ce dossier, mais sa réalisation demandera nécessairement du temps.

- Repeindre les damiers devant la maison de retraite

Réponse de l'équipe municipale : Les services techniques programmeront cette intervention dans leur calendrier de travaux à moyen terme.

Merci encore pour vos propositions et votre participation à la vie du village.

Bien à vous,

L'équipe municipale.